

# Autriche

## A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

L'Autriche compte 90 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs<sup>26</sup>. Vingt-six de ces conventions sont conformes au standard minimum.

L'Autriche a signé l'IM en 2017 et a déposé son instrument de ratification le 22 septembre 2017, notifiant 37 de ses conventions alors en vigueur. L'IM est entré en vigueur pour l'Autriche le 1er juillet 2018. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.<sup>27</sup>

L'Autriche n'a pas notifié aux fins de l'IM ses conventions avec l'Albanie, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Arménie, l'Australie, Bahreïn, la Barbade, le Bélarus, le Belize, la Bosnie-Herzégovine, le Brésil, la Corée, le Danemark, l'Égypte, les Émirats arabes unis, la Géorgie, l'Indonésie, l'Islande, le Kazakhstan, la Macédoine du Nord, la Malaisie, le Maroc, la Mongolie, le Monténégro, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Qatar, Saint-Marin, la Suède, la Thaïlande, la Tunisie, l'Ukraine et le Viet Nam. Aussi, à ce stade, ces conventions ne seront pas modifiées par l'IM. L'Albanie, l'Arabie saoudite, l'Arménie, l'Australie, la Barbade, Bahreïn, le Belize, la Bosnie-Herzégovine, le Danemark, l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Kazakhstan, la Macédoine du Nord, la Malaisie, le Maroc, la Nouvelle-Zélande, Saint-Marin, la Tunisie et l'Ukraine ont notifié leurs conventions avec l'Autriche aux fins de l'IM.

L'Autriche a également signé un instrument bilatéral de mise en conformité concernant ses conventions avec l'Argentine<sup>28</sup> et l'Ukraine<sup>29</sup>.

L'Autriche a en outre indiqué avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions avec l'Australie, Bahreïn, le Brésil, la Corée<sup>30</sup>, les Émirats arabes unis, les États-Unis, l'Indonésie, le Koweït\*, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, l'Ouzbékistan\* et le Qatar.

L'Autriche met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP.<sup>31</sup>

<sup>26</sup> L'Autriche a indiqué dans sa réponse que la convention conclue avec le Taipei chinois est un Accord en vue d'éviter la double imposition et de prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu entre la Chambre de commerce autrichienne et celle de Taipei.

<sup>27</sup> L'Autriche a formulé une réserve conformément à l'article 35(3) de l'IM (Prise d'effet).

<sup>28</sup> L'Autriche a ratifié l'instrument bilatéral de mise en conformité avec l'Argentine le 17 décembre 2020.

<sup>29</sup> L'instrument bilatéral de mise en conformité avec l'Ukraine est entré en vigueur le 25 juin 2021.

<sup>30</sup> Un instrument bilatéral de mise en conformité avec la Corée a été signé le 14 juin 2021. L'Autriche a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs que la procédure parlementaire pour ratifier cet instrument devrait être complétée dans le quatrième trimestre de 2021.

<sup>31</sup> Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, l'Autriche choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM). Dans le cas de la convention conclue avec le Japon, l'Autriche a complété la règle COP par une règle LOB.

## B. Conclusion

L'Albanie, l'Arabie saoudite, l'Arménie, l'Australie, la Barbade, Bahreïn, le Belize, la Bosnie-Herzégovine, le Danemark, l'Égypte, les Émirats arabes unis, le Kazakhstan, la Macédoine du Nord, la Malaisie, le Maroc, la Nouvelle-Zélande, Saint-Marin et la Tunisie ont notifié leurs conventions avec l'Autriche aux fins de l'IM, ce qui équivaut à une demande de mise en œuvre du standard minimum dans ces conventions.

L'Autriche se prépare à donner effet à un plan de mise en œuvre du standard minimum dans ses conventions conclues avec l'Albanie, l'Arabie saoudite, l'Arménie, la Barbade, le Bélarus, le Belize, la Bosnie-Herzégovine, le Danemark, l'Égypte, la Géorgie, l'Islande, le Kazakhstan, la Macédoine du Nord, la Malaisie, le Maroc, la Mongolie, le Monténégro, Saint-Marin, la Thaïlande, la Tunisie et le Viet Nam, en faisant une notification pour étendre la liste de conventions fiscales couvertes par l'IM pour inclure ces conventions

L'Autriche a élaboré un plan de mise en œuvre du standard minimum dans sa convention conclue avec la Suède. L'Autriche a indiqué, dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs, que des négociations bilatérales seraient engagées en ce qui concerne cet accord.

### Synthèse de la réponse de la juridiction – Autriche

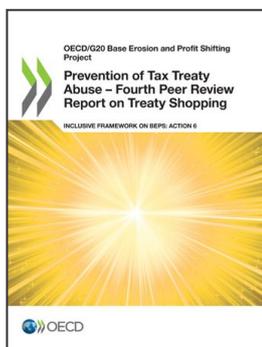
	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Non	Oui, IM	COP
2	Allemagne	Non	Oui, IM	COP
3	Argentine	Non	Oui, autres	COP
4	Australie	Non	Non	N/C
5	Bahreïn	Non	Non	N/C
6	Belgique	Oui, IM		COP
7	Brésil	Non	Non	N/C
8	Bulgarie	Non	Oui, IM	COP
9	Canada	Oui, IM		COP
10	Chili	Non	Oui, IM	COP
11	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
12	Chypre*	Oui, IM		COP
13	Corée	Non	Non	COP
14	Croatie	Non	Oui, IM	COP
15	Émirats arabes unis	Non	Non	N/C
16	Espagne	Non	Oui, IM	COP
17	Estonie	Non	Oui, IM	COP
18	États-Unis	Non	Non	N/C
19	Fédération de Russie	Oui, IM		COP
20	Finlande	Oui, IM		COP
21	France	Oui, IM		COP
22	Grèce	Non	Oui, IM	COP
23	Hong Kong (Chine)	Non	Oui, IM	COP
24	Hongrie	Non	Oui, IM	COP
25	Inde	Oui, IM		COP
26	Indonésie	Non	Non	N/C
27	Irlande	Oui, IM		COP
28	Israël	Oui, IM		COP
29	Italie	Non	Oui, IM	COP

30	Japon	Oui, autres		COP + LOB
31	Kosovo*	Oui, autres		COP
32	Koweït*	Non	Non	N/C
33	Lettonie	Oui, IM		COP
34	Liechtenstein	Oui, autres		COP
35	Lituanie	Oui, IM		COP
36	Luxembourg	Oui, IM		COP
37	Malte	Oui, IM		COP
38	Mexique	Non	Oui, IM	COP
39	Norvège	Non	Non	N/C
40	Nouvelle-Zélande	Non	Non	N/C
41	Ouzbékistan*	Non	Non	N/C
42	Pakistan	Oui, IM		COP
43	Pays-Bas	Oui, IM		COP
44	Pologne	Oui, IM		COP
45	Portugal	Oui, IM		COP
46	Qatar	Non	Non	N/C
47	République slovaque	Oui, IM		COP
48	République tchèque	Oui, IM		COP
49	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
50	Royaume-Uni	Oui, autres		COP
51	Serbie	Oui, IM		COP
52	Singapour	Oui, IM		COP
53	Slovénie	Oui, IM		COP
54	Suisse	Non	Oui, IM	COP
55	Turquie	Non	Oui, IM	COP
56	Ukraine	Non	Oui, autres	COP

## Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Albanie	Oui
2	Algérie*	Non
3	Arabie saoudite	Oui
4	Arménie	Oui
5	Azerbaïdjan*	Non
6	Barbade	Oui
7	Bélarus	Oui
8	Belize	Oui
9	Bosnie-Herzégovine	Oui
10	Cuba*	Non
11	Danemark	Oui
12	Égypte	Oui
13	Géorgie	Oui
14	Iran*	Non
15	Islande	Oui
16	Kazakhstan	Oui
17	Kirghizistan*	Non
18	Macédoine du Nord	Oui
19	Malaisie	Oui
20	Maroc	Oui
21	Moldova*	Non

22	Mongolie	Oui
23	Monténégro	Oui
24	Népal*	Non
25	Philippines*	Non
26	Saint-Marin	Oui
27	Suède	Oui
28	Tadjikistan*	Non
29	Taipei chinois*	Non
30	Thaïlande	Oui
31	Tunisie	Oui
32	Turkménistan*	Non
33	Venezuela*	Non
34	Viet Nam	Oui



Extrait de :  
**Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping**  
Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2022), « Autriche », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/c1ccea63-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.